

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc*

*Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

38

AB

Temps de parole : 3 min

Classement : 43ème

## 24<sup>ème</sup> session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel

**Examen des Iles Salomon**

**Intervention de la délégation marocaine**

Genève, le 25 janvier 2016

Vice  
Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la délégation des îles Salomon et la remercier pour la présentation du second rapport au titre de l'EPU.

Le Maroc se réjouit de l'acceptation de 112 recommandations sur les 115 formulées, et l'approbation de la création d'un Comité national de travail sur l'EPU.

Le Maroc tient à féliciter les îles Salomon pour la ratification de nouveaux instruments internationaux des DH, en particulier les Conventions de l'OIT, relative au travail des enfants et celle concernant la discrimination. Le Royaume salue également la coopération avec les mécanismes des DH des NU.

Le Maroc prend bonne note de l'attention accordée par les îles Salomon en termes :

**-de droit à un niveau de vie suffisant**, à travers l'élaboration par le gouvernement d'une stratégie nationale de développement décennale pour 2011-2020, en matière de lutte contre la pauvreté, assistance aux membres vulnérables de la société, l'accès pour tous, aux soins de santé de qualité ;

**-de condition féminine et infantile**, à l'image de la promulgation de la loi contre la violence intrafamiliale qui constitue une avancée notoire sur le plan de la promotion et de la protection des droits des femmes et des enfants ;

**-de non-discrimination et d'égalité des sexes**, par une stratégie nationale pour l'émancipation économique des femmes et des filles, et l'adoption d'un plan d'action stratégique à cette fin ;

**-d'éducation**, à travers la mise en place d'un plan d'action national en vue de promouvoir « l'éducation pour tous » ;

**-de réformes judiciaires et législatives**, notamment en matière de normes de fonctionnement des établissements pénitentiaires ;

**-et enfin, d'environnement et changements climatiques**, par le biais d'une politique nationale en la matière 2012-2017.

Aussi, tout en prenant en considération les progrès accomplis, le Royaume souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

-Poursuivre les efforts menés en matière de ratification, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et d'harmonisation de la législation nationale aux normes internationales ;

-Promouvoir une culture d'égalité à travers la participation sur un pied d'égalité de tous les membres de la société, et notamment la participation des femmes dans les zones rurales ;

-Soutien les demandes de renforcement des capacités et d'assistances techniques.

Enfin, ma délégation réaffirme sa confiance dans la pleine réussite des îles Salomon pour relever les défis en matière de droits de l'Homme et dans la consolidation de leurs acquis.

Je vous remercie M. le Président

Vice

BENNI  
ASMAA.